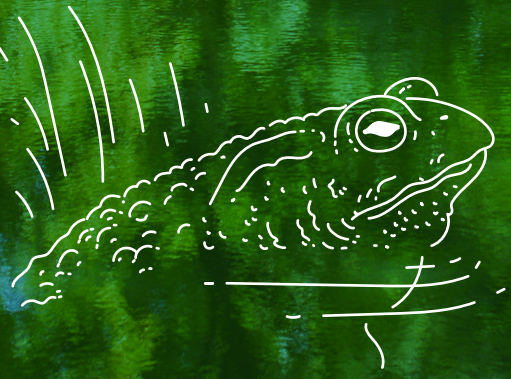




Métropole  
du Grand Paris



La Métropole  
du Grand Paris  
s'engage pour  
la préservation de  
la **biodiversité**



# La préservation de la biodiversité, un enjeu qui concerne tous les Métropolitains !



L'érosion de la biodiversité, tant à l'échelle mondiale que locale, constitue un constat partagé par toutes et tous. Les causes de cette érosion sont multiples : changement d'usages des terres, exploitation des ressources, changement climatique, espèces exotiques envahissantes, pollution.

Au sein de la Métropole, cette perte de biodiversité est notamment due à la grande artificialisation des sols et à la densité d'activité et d'urbanisation. A titre d'exemple, le Moineau domestique a perdu 73 % de ses effectifs sur la période 2003-2016, les populations de papillons et d'oiseaux ont diminué respectivement de 20 % et 40 % au cours des deux dernières décennies\*.

Or, la biodiversité présente de nombreux bénéfices pour les Métropolitains. Elle fournit notamment de nombreuses ressources, favorise la résistance de la biosphère face aux perturbations (atténuation du changement climatique par exemple), et participe également à la qualité du cadre de vie (beauté des paysages, ateliers pédagogiques, appréciation de la nature en général...).

## La biodiversité : un véritable enjeu

C'est pourquoi la Métropole du Grand Paris s'est engagée par des actions concrètes de préservation et de valorisation de sa biodiversité. Depuis 2016, plus de 25 millions d'euros ont ainsi été consacrés à la réalisation de 135 projets communaux en faveur de la nature et de l'agriculture en ville, à la création d'un réseau d'échanges sur la thématique de la biodiversité, ou encore à l'élaboration de partenariats avec des acteurs essentiels de la biodiversité.

Afin de mieux connaître la biodiversité de ses communes et ajuster ses actions au plus près des besoins, la Métropole a lancé une démarche ambitieuse de diagnostic à travers la réalisation d'un Atlas de la biodiversité métropolitaine. C'est sur la base de ce diagnostic méthodique que des mesures de protection ont ensuite pu être formulées dans son Plan biodiversité. Ce dernier met notamment en œuvre les ambitions et objectifs portés par le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) de la Métropole du Grand Paris, permettant de décliner des actions fortes et ambitieuses en matière de nature en ville.

\*source : Agence régionale de la biodiversité en Ile-de-France, février 2019. La biodiversité en Île-de-France : chiffres clés.

## Le Plan biodiversité



Partant des enjeux identifiés par l'Atlas en matière de biodiversité, la Métropole du Grand Paris a réalisé un Plan biodiversité, qui élabore une stratégie et détermine un programme d'actions.

**Ce plan, opérationnel sur la période 2022-2030, est structuré en trois axes qui répondent aux principaux enjeux en matière de biodiversité :**

1. Développer et régénérer les axes écologiques et les espèces associées
2. Développer et diffuser la connaissance de la biodiversité
3. Promouvoir la biodiversité dans une Métropole exemplaire et rayonnante

Ces trois axes sont déclinés en **plusieurs objectifs**, eux-mêmes déclinés en **43 fiches thématiques** qui détaillent les projets d'actions programmés conjointement par la Métropole, ses partenaires et ses communes.

### 13 mesures prioritaires

**Les mesures prioritaires suivantes ont été identifiées au sein des 43 fiches thématiques :**

- Créer un Fonds métropolitain « biodiversité et nature en ville », pour financer notamment des opérations de plantations d'arbres, de résorptions de coupures écologiques et de désimperméabilisation/renaturation d'espaces.
- Soutenir la désimperméabilisation et la renaturation d'au moins 10 hectares
- Soutenir la création ou la restauration de 100 espaces de biodiversité
- Réaliser les travaux de réouverture et de renaturation de la Bièvre et du ru du Sausset
- Initier une démarche de renaturation et de réouverture de l'ensemble des cours d'eau
- Agir pour les milieux humides, en soutenant la création ou la restauration de 20 mares
- Financer la plantation de 100000 arbres principalement dans un objectif de constitution ou de renforcement de boisements et de forêts urbaines
- Recenser 100 % des friches naturelles, agricoles et industrielles
- Garantir la participation de chaque commune au réseau « nature en ville »
- Organiser une animation de sciences participatives dans chaque commune de la Métropole
- Réaliser un diagnostic biodiversité sur 100 % des opérations sous maîtrise d'ouvrage métropolitaine
- Mettre en open data les données des espèces faune/flore et des trames écologiques
- Réaliser des inventaires de biodiversité chaque année sur les espèces « parapluies » et « symboles » métropolitaines pour alimenter les bases de données





## L'Atlas de la biodiversité

Cet Atlas permet d'améliorer la connaissance de la biodiversité métropolitaine afin de mettre en place des mesures de protection plus adaptées et plus efficaces.

Initié en 2018, l'Atlas de la biodiversité métropolitaine a été réalisé avec des experts naturalistes du bureau d'études UrbanEco, en lien avec la Ligue pour la Protection des Oiseaux et le Muséum national d'Histoire naturelle. Il bénéficie du soutien de l'Office français de la biodiversité et de l'Agence régionale de la biodiversité en Île-de-France.

## Principaux résultats

### Observations

L'étude menée par la Métropole du Grand Paris, à partir de plus de 900 000 données d'observations, a permis de recenser :

**3 824**  
espèces de  
faune et  
de flore

**1 410**  
espèces  
végétales

**2 414**  
espèces  
animales







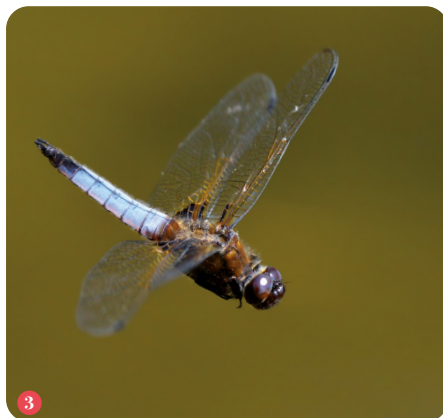
La démarche de la Métropole du Grand Paris a également permis de mettre en évidence une liste d'espèces parapluies et d'espèces symboles.

**Une « espèce parapluie »** est une espèce dont la protection permet de protéger également un grand nombre d'autres espèces, du fait de son domaine vital important.

L'espèce parapluie peut aussi bien être une espèce menacée qu'une espèce ordinaire ou commune, qui vit en bonne entente avec les autres espèces dans le même biotope.



Sur le territoire métropolitain, nous pouvons compter comme espèce parapluie: le Lézard des murailles, le Crapaud commun, le Moineau domestique, la Grande Sauterelle verte, la Fauvette grisette, le Faucon crécerelle, la Sittelle torchepot, la Fauvette à tête noire, la Rousserolle effarvatte, la Nympe au corps de feu, le Renard roux, la Pipistrelle commune...



1. Le Hérisson d'Europe  
2. Le Vulcain

3. La Libellule fauve  
4. La Pipistrelle Commune



Une «**espèce symbole**» est une espèce de faune ou de flore symbolique de la Métropole. Facilement observables et reconnaissables, ces espèces emblématiques jouent un rôle majeur dans les écosystèmes urbains. Elles peuvent faire l'objet de protocoles de sciences participatives de façon privilégiée.

Sur le territoire métropolitain, on trouve par exemple parmi ces espèces les plantes de la rue (Coquelicot, Grande ortie, Ail des ours, Menthe sylvestre, Achillée millefeuille etc.), les vers de terre, les papillons de jour, ainsi que certaines espèces de faune facilement observables (dont plusieurs font également partie du groupe des espèces parapluies): la Mante religieuse, le Martinet noir, le Pic vert, le Hérisson d'Europe, le Renard roux et la Pipistrelle commune.

## Continuités écologiques

Le travail mené par la Métropole du Grand Paris a également permis d'identifier les trames vertes et bleues du territoire métropolitain. La trame verte et bleue vise à enrayer la perte de biodiversité, en préservant et en restaurant des réseaux de milieux naturels qui permettent aux espèces de circuler et d'interagir. Ces réseaux d'échanges sont constitués de réservoirs de biodiversité reliés les uns aux autres par des corridors écologiques. Dans le milieu très densément urbanisé qu'est celui de la Métropole, il est primordial de préserver et développer ces continuités. Cela peut se traduire par des opérations de désartificialisation et de revégétalisation du territoire. →



5. L'Achillée millefeuille  
6. Le Martinet Noir



7. La Mante religieuse  
8. Le Pic Vert







## Vous aussi, soyez acteur de la préservation de la biodiversité !



Des programmes de sciences participatives du Museum National d'Histoire Naturelle sont ouverts à tous: naturalistes, gestionnaires, enseignants, amateurs. Petits et grands, devenez acteurs de la recherche sur la biodiversité dans la Métropole et en France !

Papillons, escargots, oiseaux, bourdons, insectes pollinisateurs, plantes sauvages... il y en a pour tous les goûts ! Retrouvez l'ensemble des programmes sur [www.vigienature.fr](http://www.vigienature.fr)

Il est également possible de déposer ses observations concernant la biodiversité dans la base de données GeoNat'Idf sur [www.geonature.arb-idf.fr](http://www.geonature.arb-idf.fr)

### QUELQUES BONNES PRATIQUES

Si vous avez un jardin ou un balcon, vous pouvez rendre votre espace aussi accueillant que possible pour la biodiversité :

- ▶ en plantant des espèces mellifères, qui attirent les pollinisateurs (comme la reine des prés, le thym, le pissenlit ou le romarin par exemple),
- ▶ en privilégiant les espèces indigènes, c'est-à-dire qui proviennent de la région où vous souhaitez les planter (par exemple sur le territoire métropolitain: coquelicot, marguerite commune, achillée millefeuille...),
- ▶ en diversifiant autant que possible les habitats avec des zones d'ombre et des zones de lumière,
- ▶ ou encore en installant un gîte à insectes !

## Le saviez-vous ?

**80 %**  
des espèces  
végétales  
dépendent de  
la pollinisation  
*Source: INRA*

**Les 3/4**  
de l'environnement  
terrestre ont été  
« sévèrement  
altérés » par  
l'action humaine  
*Source: IPBES*

**Près de 50 %**  
des mammifères  
terrestres non volants  
et près  
d'**1/4** des oiseaux  
sont menacés par  
le changement  
climatique  
*Source: IPBES*

**Métropole du Grand Paris**  
15-19 avenue Pierre Mendès-France  
75013 PARIS - T. 01 82 28 78 00  
[www.metropolegrandparis.fr](http://www.metropolegrandparis.fr)

